



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

* * *

À l'occasion de la commémoration du 98^{ème} anniversaire de la victoire de 1918, une prise d'armes aura lieu place du Général De Gaulle, **le vendredi 11 novembre 2016 à 11 heures 30.**

À l'issue de cette cérémonie, un cortège se rendra au monument aux Morts des deux guerres, où des gerbes seront déposées par les autorités et les associations patriotiques.

Outre la présence traditionnelle des anciens Combattants, une large participation de la population et notamment celle de la jeunesse est vivement souhaitée.

Afin de vous transporter sur les lieux de commémoration, un car sera mis à la disposition depuis la maison du combattant.

Le préfet,

**Pour le Préfet,
Le Chef de Cabinet,**